

## **Le Président de l'Université de Bourgogne,**

- **Vu le Code de l'Éducation notamment l'article L. 712-2**
- **Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics**
- **Vu les statuts de l'Université de Bourgogne**
- **Vu la délégation de signature accordée à M. Emmanuel FARA pour la gestion de l'UMR CNRS 6282 - Biogéosciences, à M. Philippe LEMANCEAU pour la gestion de l'UMR Agroécologie/INRA n° 1347 le 4 février 2013 et à Mme Sabine LEFEBVRE pour la gestion de l'UMR CNRS-uB 6298-ARTÉHIS**
- **Vu la nomination de Mme Martine CLERGET dans les fonctions de Responsable Administrative de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement à compter du 14 janvier 2013**
- **Vu la réélection en date du 10 janvier 2014 de Monsieur Michel NARCE en qualité de Directeur de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement pour un mandat de 5 ans**
- **Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 4 mars 2016 portant élection de M. Alain BONNIN dans les fonctions de Président de l'université de Bourgogne**
- **Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 19 octobre 2016 relative à l'organisation budgétaire en mode GBCP (Gestion budgétaire et comptable public)**
- **Vu l'élection des directeurs adjoints de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement par le conseil d'UFR réuni le 10 janvier 2017**

- ARRETE -

### **Article 1**

Délégation de signature est accordée à Monsieur Michel NARCE, Directeur de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, pour la gestion administrative de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, à l'exception de l'UMR CNRS 6282 (Biogéosciences), de l'UMR-A-1347 (Agroécologie) et de l'UMR 6298 ((ARTÉHIS) et à l'exception des contrats et conventions. Toutefois, délégation de signature lui est accordée pour les conventions de stage des étudiants, ainsi que pour les marchés passés en procédure adaptée ou en procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur d'un montant inférieur à 25 000 € HT par ensemble homogène, autres que ceux concernant l'UMR 6282 (Biogéosciences), l'UMR-A-1347 (Agroécologie) et l'UMR 6298 (ARTÉHIS), pour les conventions de stage des étudiants ainsi que les conventions de mise à disposition de locaux à titre gracieux et onéreux.

### **Article 2**

Délégation de signature est accordée à Monsieur Michel NARCE pour l'exécution du budget propre de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement sur l'ensemble des services opérationnels qui lui sont rattachés. Cette délégation est accordée pour les engagements financiers inférieurs ou égaux à 15 000 € HT, à l'exception des services opérationnels concernant les trois UMR citées ci-dessus.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement du délégataire principal, délégation de signature est accordée pour les matières énumérées aux articles 1 et 2, à :

- Monsieur Bruno FAIVRE, Directeur Adjoint de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement,
- Monsieur Pierre PELLENARD, Directeur Adjoint de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement,
- Madame Martine CLERGET, Responsable Administrative de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

#### **Article 4**

Les dispositions du présent arrêté prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou de l'un des délégataires. Elles abrogent et remplacent tout acte précédent ayant le même objet.

#### **Article 5**

Les bénéficiaires de la présente délégation ne peuvent subdéléguer leur signature.

#### **Article 6**

Le Directeur Général des Services de l'Université de Bourgogne et la Responsable Administrative de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de l'université et transmis à la Rectrice, Chancelière de l'Université.

Dijon, le 20 janvier 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

#### **Copies :**

M. Michel NARCE – Directeur de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement (SVTE)  
M. Bruno FAIVRE – Directeur Adjoint de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement  
M. Pierre PELLENARD – Directeur Adjoint de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement  
Mme Martine CLERGET – Responsable Administrative de l'UFR SVTE  
Mme Sabine LEFEBVRE – Directrice de l'UMR CNRS uB 6298 - ARTÉHIS  
M. Emmanuel FARA – Directeur de l'UMR CNRS 6282 - Biogéosciences  
M. Philippe LEMANCEAU – Directeur de l'UMR-A-1347 Agroécologie  
Pôle des affaires juridiques et institutionnelles (PAJI)  
Pôle RH (SPE / BIATSS)  
Agence comptable / Pôle Finances  
Pôle marchés et achats  
Rectorat  
Publication sur le site internet de l'université de Bourgogne